

Le Nouvel Espace du Cher recrute Son Directeur / Sa directrice

Le Syndicat mixte Nouvel Espace du Cher (NEC), créé en 2018, gère le Cher, en aval de Saint-Aignan (41), et ses affluents.

Sur le Cher :

- Le NEC est chargé de la gestion technique du Domaine Public Fluvial (barrages, écluses, entretien des berges...), et délivre les autorisations d'occupation.
- Le NEC mène ses propres actions en faveur de l'environnement (arrachages de Jussie par exemple) et est chargé d'un programme ambitieux de restauration de la continuité écologique.

Pour les affluents, le NEC pilote des études et réalise des travaux de restauration, tout en conseillant élus et riverains.

Pour cela, le NEC a signé un contrat territorial avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Centre Val de Loire et les Départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher.

Missions

Sous l'autorité du Président, le futur directeur/la future directrice devra exercer les missions suivantes :

1. Direction générale :

- Planifier et anticiper le fonctionnement général.
- Préparer et animer les réunions, fournir les éléments d'aide à la décision, rendre compte.
- Représenter le Syndicat auprès des acteurs.
- Réaliser la communication externe, y compris sur internet.
- Organiser le travail du personnel en respectant les consignes de sécurité.

2. Direction technique :

- Suivre les projets et études concernant le territoire du NEC.
- Concevoir les travaux à réaliser, planifier et contrôler leur exécution.
- Préparer les marchés de travaux.
- Elaborer le budget, réaliser les demandes de subventions, les démarches administratives...
- Assurer une veille technique et réglementaire.

SYNDICAT MIXTE NOUVEL ESPACE DU CHER

39 rue Gambetta 37150 Bléré | Tél. 02 47 30 81 08 | contact@le-nec.fr

Dans le cadre du Contrat Territorial, le directeur/la directrice est assisté(e) de 2 chargées de missions.

3. Encadrement de l'équipe technique et gestion courante

- Surveiller l'état de la rivière et des ouvrages.
- Faire réaliser les travaux et actions d'entretien.
- Organiser et coordonner la gestion des barrages en tenant compte de tous les besoins.
- Gérer les véhicules et le matériel, acheter...
- Répondre aux demandes d'informations techniques, aux besoins de travaux (administrations et riverains), aux demandes des services de l'Etat (police de l'eau, du domaine et de la navigation) ...
- Prévenir ou arbitrer les conflits entre acteurs.
- Préparer les décisions d'attribution des autorisations d'occupation.
- Participer à la gestion du personnel (recrutement, formation...).

L'équipe technique chargée de l'entretien de la rivière et de la gestion de barrages mobiles est composée de 6 personnes.

Compétences souhaitées

Le(la) candidat(e) devra avoir un diplôme de niveau bac +2 ou supérieur, dans le domaine du fonctionnement des écosystèmes aquatiques et des techniques d'entretien et de restauration de ces milieux.

Une formation ou une expérience dans le domaine des ouvrages fluviaux est recherchée.

En plus des capacités techniques, seront appréciées les connaissances des acteurs et de la réglementation, ainsi que le fonctionnement des collectivités locales (budget, marchés publics...)

Le(la) candidat(e) aura à proposer des choix techniques, rédiger des marchés, conduire des chantiers, formuler des avis techniques, rédiger des rapports et des supports de communication.

Il sera nécessaire de conduire des réunions, de planifier et organiser les actions sur les rivières. Une bonne connaissance des outils informatiques est nécessaire (bureautique, PAO, SIG...).

Le NEC recherche un(e) candidat(e) autonome et capable d'initiatives pour mener des projets, ayant le goût du travail de terrain, et disposant de capacités pour la médiation et la concertation, la synthèse.

Une expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire et avec encadrement est souhaitée.

SYNDICAT MIXTE NOUVEL ESPACE DU CHER

39 rue Gambetta 37150 Bléré | Tél. 02 47 30 81 08 | contact@le-nec.fr



Précisions et conditions de travail

Poste à pourvoir **dès que possible**.

Poste basé à Bléré (37150).

Poste à temps complet. Modalité de temps de travail : 37 ou 39 heures, avec RTT. Travail ponctuel le soir et les week-ends.

Le permis B est indispensable.

Recrutement sur emploi permanent (catégorie B ou A) ou à défaut contractuel.

Rémunération statutaire ou tenant compte de l'expérience – CNAS – RIFSEEP – participation prévoyance maintien de salaire.

Modalités de recrutement

Envoyer une lettre de motivation et un CV (ainsi qu'une copie du dernier arrêté de position administrative et les 3 dernières fiches d'évaluation pour les fonctionnaires) à Monsieur le Président du Nouvel Espace du Cher.

39, rue Gambetta – 37150 Bléré ou (de préférence) par mail à : contact@le-nec.fr.

Renseignements auprès de contact@le-nec.fr ou au 02.47.30.81.08

SYNDICAT MIXTE NOUVEL ESPACE DU CHER

39 rue Gambetta 37150 Bléré | Tél. 02 47 30 81 08 | contact@le-nec.fr

